

Vivre à

St Nizier de Fornas

N° 96

Janvier 2025



PROJET

Ouverture du nouveau restaurant au printemps 2025 avec Amélie et Dimitri ANDRE

PAGES 34 & 35

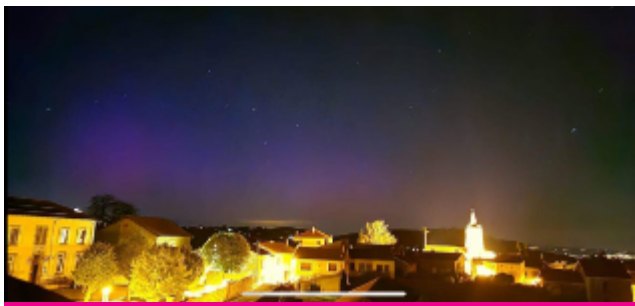
INFOS

Recensement de la population en janvier : un moment important

PAGES 12 & 13

+ D'INFOS SUR

WWW.SAINT-NIZIER-DE-FORNAS.FR



N° 96

Janvier 2025

SOMMAIRE

04 | LE MOT DU **MAIRE**

05 | **ETAT CIVIL**

08 | AU FIL DES **CONSEILS MUNICIPAUX**

12 | AU FIL DES **INFOS**

24 | AU FIL DU **TEMPS**

26 | DÉPLACEMENT DU **MONUMENT AUX MORTS**



Dimitri et Amélie ANDRE, les futurs restaurateurs de l'Espace Niziérois

42 | INTERVIEW : LES **FUTURS RESTAURATEURS DE L'ESPACE NIZIÉROIS**

MEMENTO

Ouverture de la mairie

- Lundi de 9h à 12h et 14h à 17h
- Jeudi de 14h à 17h
- Vendredi de 14h à 17h

Tél. : 04 77 50 08 97
mairie.sndf42@wanadoo.fr

8 rue de la Mairie
42380 Saint Nizier de Fornas

Le maire vous reçoit sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de Mairie.

SAINT NIZIER DE FORNAS

.....
Directeur de la publication
Gilbert SOULIER

Rédaction
Frédéric BONHOMME,
Marie-Claude PERRIN,
Aline FRERY,
Amandine MARNAT,
Marc COFFY.
.....

Site internet
www.saint-nizier-de-fornas.fr
.....

Maquette et mise en page
Jonathan CAUCHI,
www.juneo.net
.....

Impression
Lucky Imprimerie
04 77 36 77 65, Saint Cyprien, RM
Montbrison 377 593 918
.....

Tirage à 370 exemplaires distribués aux particuliers et annonceurs.

LE MOT DU MAIRE



GILBERT
SOULIER

NIZIÉROISES, NIZIÉROIS,

Je ne peux commencer cet édito, sans vous présenter tout d'abord à toutes et tous mes meilleurs vœux pour 2025. Que santé, bonheur et réussite vous accompagnent tout au long de cette année.

La météo pluvieuse de l'été a permis de recharger les nappes phréatiques qui avaient beaucoup souffert les années précédentes. Par contre, la douceur de l'arrière-saison a favorisé les nids de frelons asiatiques. Si ces nids sont situés sur le domaine privé, il revient au propriétaire de les faire détruire.

Au printemps, le monument aux morts a été déplacé. Dans son nouveau cadre, les cérémonies de commémoration se déroulent sans être perturbées par la circulation.

Durant l'été, les lampadaires du bourg ont été équipés d'ampoules led, ce qui permet de réduire la consommation électrique. Par ailleurs, dans un souci d'économie (énergie et finances), il a été procédé à l'extinction de nuit de l'éclairage public.

En 2024, les tables et les chaises de la salle socioculturelle ont été remplacées et de nouvelles vitrines destinées à l'affichage informatif dans les hameaux se sont substituées aux anciennes très dégradées.

Un couple de restaurateurs va s'installer dans la maison du bourg entièrement restaurée. Ils tenaient l'établissement « Le Cèdre Bleu » à Aurec et la renommée de leur restauration n'est plus à faire, un plus indéniable pour notre commune.

Du côté des associations, l'Union Sportive Sud Forez (St Bonnet, St Nizier et la Tourette) a fusionné avec le club de foot de Luriecq et devient SFL (Sud Forez Luriecquois).

Pour cette dernière année de mandature, trois projets importants vont être réalisés : la rénovation complète du rez-de-chaussée de la mairie (hall d'entrée, secrétariat et salle du conseil municipal), la création d'un parking derrière la mairie et l'aménagement de la place. En ce qui concerne le dernier projet, le choix de l'aménagement a été plus long avec le souhait de garder le plus de places de parking.

A partir du 16 janvier 2025, le recensement va s'effectuer sur la commune. Je vous demande de bien vouloir réserver le meilleur accueil à nos deux agents : Marcelle LAGER et Frédéric DEVAY. Le recensement est obligatoire et très important pour la commune. Pour le calcul de la dotation globale de fonctionnement, le nombre d'habitants est pris en compte.

Pour terminer, je tiens à remercier M. MONTMEAT résidant au bourg pour nous avoir transmis cette magnifique photo d'aurore boréale prise le 11 mai 2024, ainsi que M. DEVAY Frédéric qui a réalisé la carte de vœux.

A toutes et à tous, bonne lecture.



NAISSANCES



Nino DECHAUMET

né le 24 avril 2024, de Michaël DECHAUMET et de Mélanie GUIGNOT, 56 rue des Giroflées, La Bâtie



Lola ESTRADE

née le 07 septembre 2024, de Romain ESTRADE et de Aurélie GUILLEMIN, 573 Route de Haute Rivière, La Guèze

Gabin VALOUR

né le 03 avril 2024, de Fabrice VALOUR et de Cécile NEYRET, 1614 route du Lac, Le Lac

Nathan POINAS

né le 26 mars 2024, de Johann POINAS et de Vanessa BERTHET, 98 rue des Primevères, La Bâtie

Julia REVOL - GARCIA

née le 04 juillet 2024, de Karine REVOL et de Aude GARCIA, 1322 route de Crépinge, Crépinge

Louise GIBERT

née le 18 juillet 2024, de Mickaël GIBERT et de Elise BROSSE, 1346 route de Crépinge, Crépinge

DÉCÈS

- **Lucien CHOUVELON**, né le 27 juillet 1947, décédé le 06 janvier 2024, domicilié au Vinois, 186 route de Viviers ;
- **Henriette MIDEY**, née GIRAUD le 05 juillet 1926, décédée le 21 mars 2024, domiciliée 400 route de Gréniécq, Gréniécq ;
- **Eric DE TAXIS DU POET**, né le 26 août 1963, décédé le 25 mars 2024, domicilié 8 rue de la mairie, Le Bourg ;
- **Patrice BOUREILLE**, né le 04 mars 1969, décédé le 26 mai 2024, domicilié 8 rue de la mairie, Le Bourg ;
- **Elise GONON**, née BADEL le 25 septembre 1944, décédée le 30 juin 2024, domiciliée 146 Route de l'Etrat, L'Etrat ;
- **Yves PERRET**, né le 17 septembre 1949, décédé le 09 octobre 2024, domicilié 905, Route de Batizols, La Bâtie ;
- **Andrée GRANGE**, née GARNIER, née le 11 mai 1942, décédée le 20 novembre 2024, chemin de la Chapelle, La Capelette ;

MARIAGES



Caroline DEVAUX et Christophe DEVILLE
le 18 mai 2024,
domiciliés 2 rue du Nord, Le Bourg



Cécile NEYRET et Fabrice VALOUR
le 22 juin 2024,
domiciliés 1614 route du Lac, Le Lac



Géraldine SOULIER et Ivan DESCHARMÈS
le 24 août 2024,
domiciliés 203 chemin de la Coupe, PIZAY (Ain)

MARIAGES



Nathalie PORTILLA et Simon FREY
le 24 août 2024,
domiciliés 165 rue des Charrères, Mizériecq



Camille LAGER et Kevin ROSNOBLET
le 31 août 2024,
domiciliés 66 chemin des Danses,
St Just-St Rambert

BAPTÊME RÉPUBLICAIN



Robin CHAMBON,
fils de Maxime CHAMBON
et Marion BOURGIER
domiciliés à Talarand.

Parrain :

Lucas CHAMBON

Marraine :

Charlène POMMIER BOURGIER

CONSEILS MUNICIPAUX

26 JANVIER 2024

DÉLIBÉRATIONS :

Adoption du Rapport sur le Prix et la Qualité des services Publics d'Assainissement : le conseil municipal prend acte de ce rapport. Adopté à l'unanimité.

Recrutement d'un agent contractuel : en raison d'un accroissement temporaire d'activité du secrétariat, un agent contractuel est recruté sur une durée de 5 heures hebdomadaires du 1er février 2024 au 31 janvier 2025.

Renouvellement de l'éclairage du bourg par des lampes LED : en plus de l'extinction de nuit, les luminaires du bourg seront remplacés par des LED. L'économie attendue est de 1 500 € par an pour un investissement de 14 859 €.

QUESTIONS DIVERSES :

- Il est envisagé de procéder à la réfection du secrétariat de mairie : soit on aménage la salle actuelle du conseil municipal, soit on transforme le centre technique situé à côté.
- Un tracé est proposé pour l'aménagement de la place du bourg. Avant de le valider, la question de l'implantation d'un quai de bus a été discutée : il pourrait réduire la largeur de la route départementale, mais il délimiterait parfaitement le parking.
- Une présentation de l'ADTHF sera faite lors du prochain conseil municipal.

14 FEVRIER 2024

DÉLIBÉRATIONS :

Autorisation donnée au maire pour faire effectuer la rectification d'un acte administratif : suite à une cession gratuite de terrain pour élargissement d'une voie communale, une erreur d'attribution à la commune a été faite. Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, autorise Monsieur le Maire à faire rectifier cet acte par un notaire.

Location des salles de l'Espace Niziérois : ces salles sont destinées à être louées pour la tenue de réunion. Le prix demandé est fixé à 100 €.



capvital
L'EXPERT DU MAINTIEN A DOMICILE

Vente et location de Matériel Médical / Orthopédie

18 Boulevard du Verney
42380 ST BONNET LE CHATEAU

Tel : 04.77.57.31.08

Les Coquelicots 42160 ANDREZIEUX BOUTHEON

Tel : 04.77.83.94.16

FAX : 04.77.50.33.27 www.capvitalsante.com/stbonnetlechateau

15 MARS 2024

DÉLIBÉRATIONS :**Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2023 : commune M 57 :**

* Fonctionnement : dépenses = 322 402.08 euros ; recettes = 501 894.68 euros ;

Résultat de l'exercice : + 179 492.60 euros

Résultat de clôture : + 853 118.89 euros

* Investissement : dépenses = 698 291.91 euros ; recettes = 117 320.23 euros

Résultat de l'exercice : - 580 971.68 euros.

Résultat de clôture : - 4 309.94 euros

Vote du budget général de la commune 2024 : Le conseil municipal adopte le budget primitif de la commune arrêté comme suit :

* Fonctionnement = 1 315 257.22 euros

* Investissement = 879 851.88 euros.

Vote des taux d'imposition 2024 (inchangés) :

* Taxe foncière bâtie : 15.90% (taux part communale) + 15.30% (taux part départementale) qui compense la suppression de la taxe d'habitation = 31.20 %

* Taxe foncière non bâtie : 49.33%

* Taxe habitation (résidence secondaire) : 9.96 %

Vote du taux de la taxe d'aménagement : Le taux de la taxe d'aménagement passe de 3% à 3.5 %

Projet d'arrêté préfectoral de protection du tunnel de Pichillon : du fait de la présence de chiroptères, espèces « parapluies », le site peut être considéré comme un haut lieu de biodiversité local. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'engager la démarche d'instruction d'un projet d'arrêté préfectoral de protection de biotope sous le tunnel de Pichillon.

QUESTIONS DIVERSES :

La commémoration du 8 mai 1945 est fixée au dimanche 5 mai 2024 à 10h.

14 JUIN 2024

DÉLIBÉRATIONS :**Avenant à la convention de partenariat pour la mise en œuvre d'un service de portage de repas avec l'association ADMR pour 2024 :**

une convention de partenariat a été signée avec la commune et l'association ADMR pour le portage des repas. Le montant de la subvention demandé est de 1.40 €/habitant. Adoptée à l'unanimité des présents.

Transfert en pleine propriété des voiries relevant d'une compétence métropolitaine au profit de Saint-Etienne Métropole : la gestion des voiries communales étant une compétence de Saint-Etienne Métropole, il est nécessaire de procéder au transfert en pleine propriété des voiries communales. Adoptée à l'unanimité des présents.

QUESTIONS DIVERSES :

- Le recensement de la population s'effectuera du 16 janvier 2025 au 15 février 2025. M. Frédéric BONHOMME est le coordonnateur communal.
- Les tableaux de la tenue des urnes pour les élections législatives du 30 juin et 07 juillet 2024 ont été dressés .
- Un nouveau plan d'aménagement de la place du bourg a été présenté.

26 JUILLET 2024

DÉLIBÉRATIONS :

Subvention exceptionnelle à l'ADMR : le service de portage de repas à domicile destiné aux personnes âgées et dépendantes accuse un déficit de 18 932 € pour l'année 2023. Afin de combler ce déficit, il est demandé une aide exceptionnelle de 756 €. Adoptée à l'unanimité des présents.

Autorisation de vente de délaissés de voirie : le plan cadastral laisse apparaître deux délaissés de voirie au lieu-dit Tabaza : l'un du côté de la M498 d'une superficie de 58 m² et l'autre du côté de la M14 d'une superficie de 69 m². Afin de régler cette situation, il est proposé de céder ces deux ténements au prix de 0.50 € le m². Adoptée à l'unanimité des présents.

QUESTIONS DIVERSES :

- Il est envisagé des travaux de réhabilitation du secrétariat de mairie et de la salle du conseil municipal. Les dalles de l'actuelle salle du conseil et du couloir seront entièrement reprises.
- La mise en œuvre de l'extinction de l'éclairage public rencontre des difficultés : soit le matériel n'est pas disponible, soit il ne fonctionne pas.
- Il va être procédé au remplacement des tables et des chaises de la salle socioculturelle : soit 20 tables et 120 chaises pour un coût de 11 501 € TTC.

04 OCTOBRE 2024

QUESTIONS DIVERSES :

- Une proposition d'aménagement de la place de l'Église est en cours de réflexion. Il pourrait être créé 11 places de stationnement. La couleur du revêtement doit être choisie, mais elle sera conditionnée à l'avis des bâtiments de France.
- Afin d'organiser les travaux dans la mairie et la salle du conseil, des études et relevés sont nécessaires. Il apparaît de graves désordres au niveau de la dalle du couloir. Différents devis sont à l'étude.
- Le nourrissage des chats dans le bourg commence à poser de sérieux problèmes de voisinage. Le règlement sanitaire

départemental précise qu'il est interdit d'attirer systématiquement ou de façon habituelle des animaux, notamment les pigeons et les chats quand cette pratique est une cause d'insalubrité ou de gêne pour le voisinage.

- Les tables et les chaises de la salle socioculturelle ont été remplacées. Les anciennes seront cédées au prix de 20 € pour la table et 5 € pour la chaise.
- La commémoration du 11 novembre est fixée au dimanche 17 novembre 2024 à 10 heures
- La cérémonie des vœux aura lieu le vendredi 17 janvier 2025 à 18h30.



22 NOVEMBRE 2024

DÉLIBÉRATIONS :

Autorisation de dépôt de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public pour la rénovation du secrétariat de mairie et salle du conseil municipal : des travaux de rénovation étant programmés pour le secrétariat de mairie, il est nécessaire de déposer une autorisation de dépôt de construire car c'est un lieu recevant du public. Adoptée à l'unanimité.

Recensement de la population 2025 : il se déroulera du 16 janvier 2025 au 15 février 2025. Deux agents recenseurs sont nécessaires. Ils seront rémunérés pour chacun d'eux sur la base du SMIC en vigueur pour un mi-temps de travail. M. Pierre LAGER ne prend pas part au vote. Adoptée à l'unanimité des présents et votants.

Fonds de concours de voirie 2024 : afin de réaliser l'aménagement de la place, il est décidé de verser un fonds de concours d'un montant de 20 000 €. Adoptée à l'unanimité.

Délibération modificative n°1 : afin de rattacher des frais d'étude d'un montant de 1 500 € aux travaux de la maison du bourg, une délibération modificative doit être prise. Adoptée à l'unanimité.

Correction d'erreurs sur exercices antérieurs à l'actif : des erreurs d'amortissement d'un montant de 3 957,89 € ont été constatées. Il est nécessaire de procéder à cette correction ; Adoptée à l'unanimité.

Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif et non collectif : le conseil municipal prend acte de ce rapport.

Dissolution du CCAS : après consultation des membres du CCAS, le budget du CCAS sera transféré dans celui de la commune. Approuvée à l'unanimité.

Demande de subvention au Conseil départemental : dans le cadre de l'enveloppe de solidarité, il est sollicité une subvention pour la création d'un parking derrière la mairie. Approuvée à l'unanimité.

Demande de subvention au Conseil départemental : dans le cadre de l'enveloppe territorialisée, il est sollicité une subvention pour la rénovation de la mairie. Adoptée à l'unanimité.

Création d'emploi pour un poste de catégorie B : dans le cadre de la revalorisation du métier de secrétaire de mairie, il est nécessaire de créer un poste de catégorie B. Adoptée à l'unanimité.

04 DÉCEMBRE 2024

DÉLIBÉRATIONS :

Mise en lumière du monument aux morts : Le coût du projet est de 3 497 € H.T. La participation de la commune est de 1 573 € H.T. Adoptée à l'unanimité.

Débat sur les grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) concernant l'élaboration du PLUI : les orientations ont été présentées par M. THISY, vice-président de Saint-Etienne-Métropole et ont été suivies de débats. Le conseil municipal a pris acte de la tenue de ces débats.

AU FIL DES INFOS

**RÉVÉLEZ LE SAPEUR-POMPIER
VOLONTAIRE QUI EST EN VOUS !**

**Engagez-vous pour votre commune,
vos voisins, vos proches en devenant
SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE**



**Rejoignez les 2 800 sapeurs-pompiers
de la Loire, dont 80 % sont des
sapeurs-pompiers volontaires.**

chef St bonnet / St Nizier :
06-77-06-56-06
mail : chefstbonnet@sdis42.fr



**RENSEIGNEMENTS
LA CASERNE LA PLUS PROCHE
WWW.SDIS42.FR**



DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

EN
LIGNE

Découvrez le nouveau guichet
des démarches d'urbanisme et de foncier !

urbanisme.saint-etienne-metropole.fr

SÉM

SAINT-ÉTIENNE
la métropole

MA DEMANDE D'AUTORISATION D'URBANISME PAS À PAS !

JE FAIS CONSTRUIRE

- Une maison
- Un garage
- Une piscine

JE FAIS DES TRAVAUX

- Une extension à ma maison
- Un ravalement de ma maison
- Des modifications de son aspect extérieur
- Un changement de destination



JE PEUX DÉSORMAIS FAIRE MES DÉMARCHES D'URBANISME EN LIGNE !

1

CRÉATION DE MON COMPTE



JE ME CONNECTE

Sur le guichet des démarches urbanisme et foncier :
urbanisme.saint-etienne-metropole.fr

JE CRÉE MON COMPTE

Je remplis mes données personnelles. Une fois créé, un mail d'activation vous sera envoyé via l'adresse mail que vous aurez communiquée lors de votre demande.



2

ACTIVATION DE MON COMPTE

JE CLIQUE SUR LE LIEN REÇU POUR ACTIVER MON COMPTE

3

FORMULATION DE MA DEMANDE

JE CHOISIS LE TYPE DE PROJET

Sélectionnez le type de dossier pour lequel vous effectuez une demande d'urbanisme.

- ✓ Certificat d'urbanisme (CU),
- ✓ Déclaration préalable (DP),
- ✓ Permis d'aménager (PA),
- ✓ Permis de construire (PC),
- ✓ Permis de démolir (PD).

Puis je remplis les informations concernant mon projet.

→ JE REÇOIS UN ACCUSÉ D'ENREGISTREMENT ÉLECTRONIQUE (AEE)

Cet AEE certifie uniquement que ma demande a été enregistrée.

→ PUIS JE REÇOIS UN ACCUSÉ DE RÉCEPTION ÉLECTRONIQUE (ARE)

Cet ARE à l'occasion duquel un numéro de dossier m'est attribué certifie que ma demande a bien été reçue par ma Mairie et que la procédure d'instruction est désormais déclenchée.

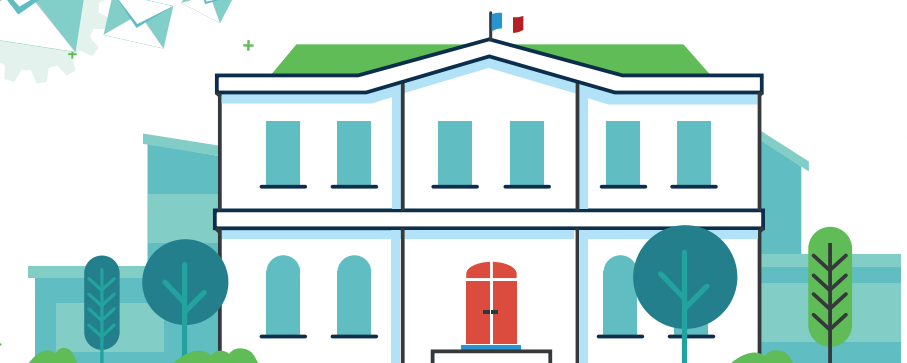
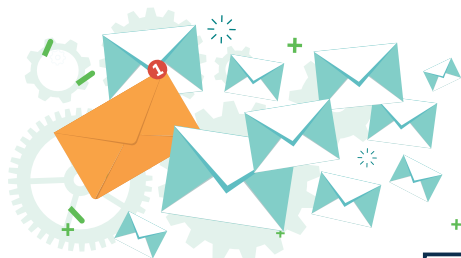
Attention : les délais d'instruction de votre dossier peuvent être rallongés si tous les documents nécessaires n'ont pas été fournis.

4

GESTION ET INSTRUCTION DE MON DOSSIER

Pendant le temps d'instruction, vous pouvez à tout moment suivre le détail des échanges, de la réception à l'instruction, jusqu'à la décision de votre dossier.

Vous pouvez également envoyer un message via le guichet à votre mairie.



DE NOUVEAUX SERVICES PRATIQUES À PORTÉE DE CLIC

MA DEMANDE DE RATTACHEMENT D'UN DOSSIER DÉPOSÉ PRÉALABLEMENT EN PAPIER

Vous pouvez à tout moment créer un compte sur le guichet des démarches urbanisme et foncier vous permettant de suivre l'avancée de votre dossier, même s'il a déjà été déposé au format papier. En effet, il vous suffit de demander le rattachement à votre dossier. Dans mon compte, je dois rattacher mon dossier via un code secret personnel qui m'a été communiqué par l'administration via le récépissé de dépôt du dossier ou dans le mail d'accusé de réception électronique (ARE). Si vous n'avez pas le code secret, veuillez-vous rapprocher de la commune de dépôt. *La procédure précise est présente sur la page d'accueil du guichet urbanisme et foncier.*

MA DEMANDE DE CONSULTATION D'UNE AUTORISATION D'URBANISME ACCORDÉE

Si vous disposez d'un compte sur le guichet, vous avez la possibilité de demander la consultation d'une autorisation d'urbanisme accordée à un voisin, cela vous évitera ainsi un déplacement à votre mairie. Il s'agit de la même procédure que pour le rattachement d'un dossier.

MON SUIVI DES AUTORISATIONS D'URBANISME DÉPOSÉES ET ACCORDÉES

Sur le guichet des démarches urbanisme et foncier, et sans création d'un compte, vous avez également **accès à l'affichage numérique réglementaire**, vous permettant de visualiser l'ensemble des autorisations d'urbanisme déposées, accordées sur votre commune.

SUR CERTAINES COMMUNES, LE GUICHET EN LIGNE PERMET EN OUTRE DE DÉPOSER LES DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÉNER (DIA) ET LES AUTORISATIONS D'ENSEIGNES ET PUBLICITÉS.



UN SERVICE NUMÉRIQUE SIMPLE ET RAPIDE POUR FACILITER VOS DÉMARCHES !

Le dépôt et l'instruction en ligne de toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme (DAU) répondent aux enjeux de simplification et de modernisation de l'action publique avec désormais, de nombreux services accessibles en ligne.

Saint-Étienne Métropole a ainsi mis en place un guichet numérique vous permettant de déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée : information, dépôt, gestion et instruction.

DÉCOUVREZ LES AVANTAGES DE FAIRE VOTRE DEMANDE EN LIGNE :



GAIN DE TEMPS

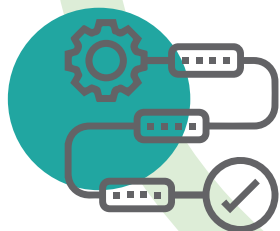
Grâce à ce service accessible 7j/7 et 24h/24, il n'est plus nécessaire de vous rendre en mairie pour déposer votre demande d'autorisation d'urbanisme, de Déclaration d'Intention d'Aliéner, d'enseignes et publicités.



+ DE SOUPLESSE

Vous pouvez à tout moment créer un compte sur le guichet des démarches urbanisme et foncier vous permettant de suivre l'avancée de votre dossier, même si vous l'avez déposé en papier. En effet, il vous suffit de demander le rattachement à votre dossier.

UN SERVICE SIMPLE D'UTILISATION, PRATIQUE ET RAPIDE !



+ DE TRANSPARENCE

Vous pouvez connaître en temps réel l'état d'avancement de votre dossier en ligne (complétude ou non, demande de pièces...). Il est également possible d'échanger sur votre dossier avec la mairie via le guichet.



DES ÉCONOMIES

Si vous disposez d'un compte sur le guichet, vous avez la possibilité de demander la consultation d'une autorisation d'urbanisme accordée et vous évitez ainsi un déplacement à votre mairie.

Votre commune met à votre disposition un service en ligne gratuit, pour réaliser toutes vos demandes d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée : information, dépôt, traitement des dossiers, suivi des demandes et échanges avec votre commune.

En cas de dépôt papier d'une demande d'autorisation, vous avez la possibilité de créer un compte et de demander votre rattachement à votre dossier en ligne.

Vous pouvez aussi demander la consultation d'un dossier accordé. Pour certaines communes, vous avez également l'accès à d'autres services, comme l'affichage réglementaire des autorisations d'urbanisme, ou encore le dépôt des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) et les enseignes et publicités.

**Un service plus simple et plus rapide
afin de faciliter vos démarches !**



QUI CONTACTER ?

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter votre commune (la commune dont dépend votre projet d'urbanisme). Elle est le point d'entrée unique pour vous accompagner dans toutes vos demandes.

Si vous le souhaitez, vous pourrez toujours déposer votre demande au format papier.

Conformément à la loi ELAN (Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique), les collectivités de plus de 3 500 habitants ont la capacité de recevoir et d'instruire les demandes d'autorisation d'urbanisme sous forme dématérialisée depuis le 1^{er} janvier 2022.

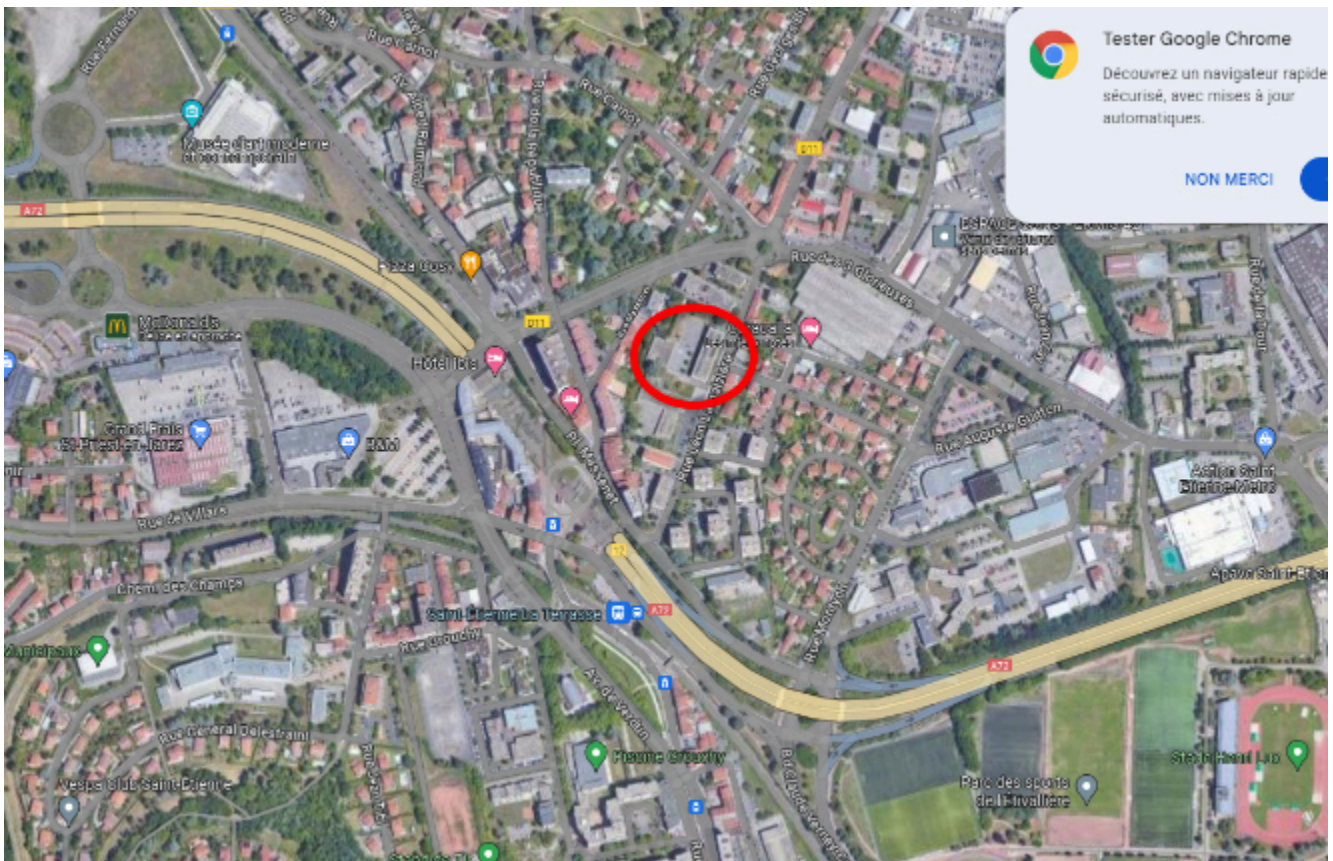
Conception et réalisation : **Direction de la Communication et du Marketing territorial de Saint-Étienne Métropole.**
Photo retouchée. Adobe stock. Achievé d'imprimer février 2024. Ne pas jeter sur la voie publique.



Saint-Étienne Métropole
2 avenue Grüner - CS 80257,
42006 Saint-Étienne Cedex 1

T 04 77 49 21 49
accueil@saint-etienne-metropole.fr
saint-etienne-metropole.fr

SÉM
SAINT-ÉTIENNE
la métropole



Recensement de la population 2025



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.


C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis pour vous recenser à compter du 16 janvier 2025. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

 le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

 Le recensement de la population est gratuit !

Cette année, SAINT NIZIER réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 JANVIER 2025.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 28 janvier 2025

Contactez le coordonnateur communal Frédéric BONHOMME à la Mairie

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter : LA MAIRIE DE ST NIZIER DE FORNAS

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Le recensement est très important pour une commune car en fonction de son nombre d'habitants, il déterminera le montant des dotations de l'Etat en faveur des communes, contribution importante des recettes du budget"

Les agents qui vous recenseront, seront Marcelle LAGER & Frédéric DEVAY

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc
3. Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.



Frédéric DEVAY



ENQUETE FAMILLES



Marcelle LAGER



MINISTÈRE
DES ARMÉES

Liberté
Égalité
Fraternité

Parcours de citoyenneté

3 étapes obligatoires



1

L'enseignement
de défense
(classes de 3^e et 1^{re})

2

Le recensement
à 16 ans en mairie
ou en ligne pour
certaines communes
(www.service-public.fr)

3

La Journée
Défense et
Citoyenneté
(www.majdc.fr)

La JDC est une étape clé,
à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer :

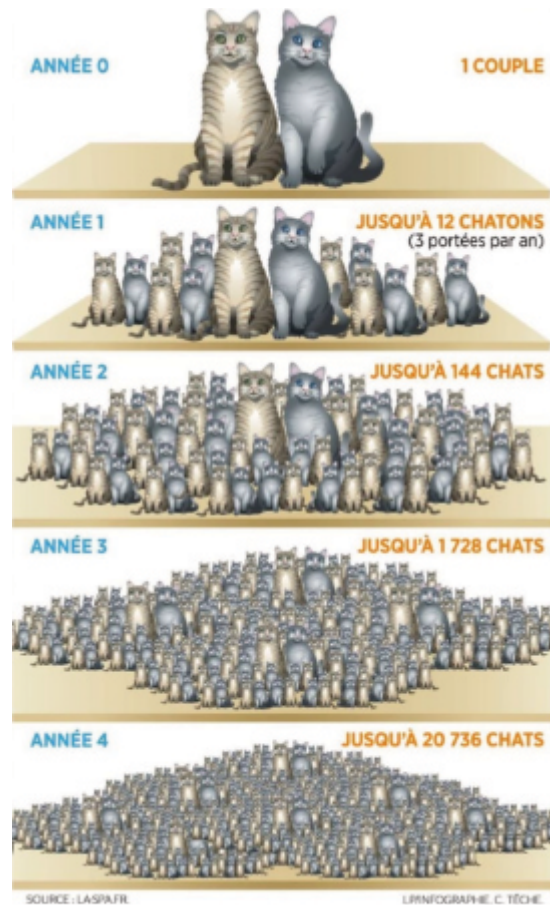
- ✓ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ✓ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

PROLIFÉRATION DES CHATS

Nous aimons les chats mais leur prolifération est source de problèmes.

Nous vous rappelons que la loi (Article R1331-54) interdit de nourrir des chats errants.

Si vous le faites, vous devrez donc assurer aussi leur suivi santé (stérilisation ou castration notamment)



Les 2 Gourmands
RESTAURANT

☎ 07 59 62 83 33
les2gourmands42@gmail.com

Suivez-nous sur

1 Place Capitaine Bourgin
42380 St-Nizier-de-Fornas

Manstro-sur-Laîne / St-Pierre-Chalençon / Montbrison

**HAUFFAGE
PLUMBING
plomberie**

Frédéric TABARD
06 82 27 16 16
csplomberie@laposte.net

AU FIL DU TEMPS

SAPEURS-POMPIERS DU CIS ST BONNET-ST NIZIER



Nous sollicitons les pompiers pour secours aux personnes (accidents de la vie) ou pour incendies, ce qui nécessite beaucoup de compétences de leur part afin d'être efficaces dans les interventions.

Pour cela, les pompiers donnent beaucoup de leur temps libre pour leur formation et les manœuvres.

Ainsi, l'opération d'entraînement proposée était l'usage de la nacelle dans la rue étroite du hameau de Mizériecq.



CONCOURS DE COINCHE DES JA

Les Jeunes Agriculteurs ont organisé leur traditionnel concours de coinche. Il a rassemblé 54 doublettes. Ce qui montre le succès rencontré.

Le bureau des Jeunes Agriculteurs a été renouvelé. Le président est maintenant Kevin COURTINEL.

Le secrétaire est Mathias PITIOT, le trésorier est Sébastien GONON, deux administrateurs : Clément COURAT et Jordan BERGER.

SIVOM TRAVAUX COMMUNAUX

Le SIVOM Travaux communaux a été créé en 1963. Aujourd'hui, il regroupe les communes de Saint Nizier, La Tourette, Rozier et Aboen.

Composé de quatre employés, il est chargé des tâches d'entretien (voirie, domaine public, bâtiments communaux, ...). La mutualisation a permis de s'équiper en matériel : voitures, camion, tracteur, épaveuse, matériel de maçonnerie, ...).

Jusqu'à ces dernières années, tout ce matériel était remisé sur les communes de St Nizier et La Tourette. Il est apparu judicieux de trouver un local afin de pouvoir tout regrouper et permettre aux employés d'avoir un coin sanitaire et un atelier.

Le bâtiment est situé dans le bourg de La Tourette et il est plus communément appelé « local Vacharon ».

Afin que les conseils municipaux des quatre communes puissent visiter les lieux, une réception a été organisée.



PANNEAUX D'AFFICHAGE

Dans un certain nombre de hameaux, les panneaux d'affichage s'étaient détériorés au fil du temps. Ils ont été remplacés par des vitrines en aluminium et plus hermétiques.



DÉPLACEMENT DU MONUMENT AUX MORTS

Le monument aux morts a été érigé sur la place de l'église en 1922. A côté se trouvait une fontaine. A l'époque, la circulation en était à son balbutiement. Cent ans plus tard, tout a bien changé. Les véhicules se sont multipliés : voitures, tracteurs et poids lourds.

Ainsi le monument a été déplacé pour être repositionné, de l'autre côté de la place. Cette opération s'inscrit dans le projet de

réaménagement de la place, et motivée par la volonté de célébrer les commémorations dans un cadre plus adapté et mieux sécurisé.

Par ailleurs, il n'était pas question d'isoler ce monument qui nous rappelle au quotidien l'implication de milliers d'hommes et de femmes à la défense de notre pays. A présent, cet espace devient un véritable lieu de recueillement pour tous, mieux protégé et davantage mis en valeur.

SARL MEYNARD J.C
 ☎ **04 77 50 17 45**
 12 Place du Grand Faubourg
 42380 St Bonnet Le Château
 ✉ jean.meynard0701@orange.fr

MÉNAGERS	TELEVISIONS
ÉLECTRICITÉS	ANTENNES

Eta VALOUR Entreprise de Travaux Agricoles
 A votre service depuis 1968

La Pomasse
 Moissons, 42380 St Nizier de Fornas
 enrubannage, Tél : 06.11.99.56.51
 fauchage, semis, 06.13.03.40.04

DÉPLACEMENT DU
MONUMENT AUX
MORTS
EN IMAGES





COMMÉMORATION DU 8 MAI



Elle a eu lieu le 05 mai après l'office religieux et revêtait un caractère particulier.

Le monument aux morts, érigé en 1922 sur la place de l'église a été transféré de quelques mètres, permettant de commémorer dans le calme et la sécurité, loin de la circulation automobile.

A l'occasion, la fanfare municipale de St Pal de Chalancon était présente et l'interprétation des musiques militaires de circonstance donnait plus de solennité à la commémoration.

Une assistance nombreuse y a assisté, profitant du temps clément et appréciant les autres morceaux joués par la fanfare à l'issue de la cérémonie.

MICHALON PRODUITS PETROLIERS
La qualité et le service au meilleur prix

Livraison de Fioul, GNR, Gazole, Station-services, Gaz, Boutique, Lavages Rouleaux & Haute-pression, Aspirateur, Gonflage.

**2 Boulevard du Haut-Forez
42380 Saint Bonnet le Château**

04 77 33 02 52 / 06 86 45 72 68

Email : sarlmichalon@gmail.com
<http://www.facebook.com/StationServicesMichalon>



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



Le 11 novembre 1918, les journaux titraient le début de la liberté, les canons qui se taisent et la mort qui termine enfin sa moisson. 106 ans après l'armistice qui sonna la fin de la première guerre mondiale, les Niziérois étaient réunis ce matin du 17 novembre 2024 pour commémorer ce jour symbolique.

Face au monument aux morts, désormais à l'abri de la circulation, la cérémonie a pu se tenir dans un lieu plus calme et propice au recueillement.

Monsieur le Maire, Madame la Député et Monsieur le Conseiller régional ont pu tour à tour remercier Maires et Adjointes des communes environnantes, Présidents de la FNACA, du Souvenir Français, Porte Drapeaux, Brigade de Gendarmerie, Sapeurs-pompiers, Présidents d'associations, Conseillers municipaux et administrés lors de discours pleins d'émotion et de solennité. Au-delà de la fonction de souvenir, du devoir de chacun de garder en mémoire la dimension meurtrière de chaque guerre, ce fut l'occasion de rappeler les leçons à en tirer dans un monde à nouveau en proie aux conflits mondiaux.

En lisant le message de Messieurs Sébastien LECORNU et Jean-Louis THIERIOT, l'élue Aline FRERY a rappelé le devoir de gratitude, de lucidité et d'espérance laissé par tous ces morts pour la France dont nous devons honorer la mémoire. Ce jour symbolique est à la fois l'occasion d'un hommage respectueux envers le courage, la force et la détermination des soldats comme des civils et un engagement pour l'éducation des plus jeunes dans la perspective d'un avenir plus lumineux de solidarité, de paix et de justice.

Sylvie BONNET a appelé à la construction d'un monde meilleur, possible uniquement « si nous le décidons, le construisons et l'exigeons de toute notre âme ». Pour que la guerre ne soit plus « celle des hommes », comme l'a dit Gilbert SOULIER en citant Victor Hugo, mais seulement « la guerre des idées », c'est-à-dire la paix.



Pour ne jamais oublier les horreurs de la guerre et toujours nous souvenir avec force des valeurs de notre République : Liberté, Egalité et Fraternité.

Et parce que « nous ne sommes pas seulement la garde des morts, nous sommes d'abord les sentinelles des vivants ».

Après que l'élue Sylvie COURAT, accompagnée des plus jeunes membres de l'assemblée, a déposé une gerbe au pied du monument aux morts, toute l'assistance a finalement été conviée à clore cette cérémonie par un verre partagé dans l'espace Niziérois fraîchement inauguré.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB DE L'AMITIÉ

Lors de son assemblée générale, le club de l'Amitié que préside Adrienne DEGRUELLE a fait le point sur les bilans moral et financier qui montrent une bonne gestion.

Le club est ouvert à tous les retraités de Saint Nizier et des autres communes. Les rencontres ont lieu chaque mardi à partir de 14 heures, dans leur nouveau local, à l'espace Niziérois.

On dénombre une quarantaine d'adhérents, la cotisation est de 20 €. Les jeux de cartes, scrabble sont privilégiés. Le prix d'un goûter est de 1 €.

Le calendrier des animations pour 2024 a été bien rempli :

- Le 21 avril, thé dansant avec Gilles CLOUVEL et son orchestre Trompette Mélodie.
- En juin, repas anniversaire des 45 ans

d'existence du club.

- Le 16 novembre, concours de coinche, le 10 décembre, repas de Noël et le 21 décembre, Noël des enfants en association avec la mairie.

Il y a aussi le projet de mettre en place des ateliers de sensibilisation avec les pompiers et de l'aromathérapie.

La composition du bureau est la suivante :

- Président : Adrienne DEGRUELLE
- Vice-Président : Gérard FERREOL
- Secrétaire : Françoise FERREOL
- Trésorière : Geneviève CHAPUIS
- Trésorier Adjoint : Gérald GONON.



ASSOCIATION SPORTIVE SPORT N'CO

Lors de l'assemblée générale annuelle du club de gymnastique, la présidente Corinne MARGERIT a présenté les activités de l'année écoulée.

Avec 22 adhérentes, le club a un effectif stable. La salle socioculturelle où s'effectuent les cours est prêtée par la municipalité qui alloue une subvention annuelle de 200€.

La cotisation annuelle est de 100€.

Les cours ont lieu le mercredi de 19 heures à 20h.



A LA RENCONTRE DE NOTRE DEPUTEE SYLVIE BONNET

Sylvie BONNET est devenue députée en décembre 2023. Elle connaît bien la commune car elle est aussi conseillère départementale pour notre canton. Femme de contact, elle a souhaité venir à la rencontre des Nizièrois en tenant une permanence en mairie.

VSN : Début décembre 2023, vous êtes passée de députée suppléante à députée en plein exercice. Comment l'avez-vous vécu ?

S.B : Dans la continuité du travail effectué avec Dino CINIÉRI depuis 2017. Je poursuis cette mission avec beaucoup d'humilité et de détermination dans cette belle circonscription.

VSN : Votre dynamisme vous permet de vivre à 100 à l'heure, comment puisez-vous toute cette énergie ?

S.B : Cette énergie, je la puise au contact des concitoyens. Car j'aime les gens à travers les échanges que je peux avoir avec eux.

VSN : Qu'est-ce qui vous a décidé à délocaliser vos permanences ?

S.B : C'est à la demande des citoyens qui n'ont pas de voiture ou qui rencontrent des problèmes de mobilité physique. On a plus de monde à ces permanences.

VSN : Vous avez découvert ce coin du Haut Forez, comment vous le caractériseriez ?

S.B : C'est le poumon vert de la circonscription. Chaque secteur a son charme et ses atouts.

Valadier
Matériel Agricole

Motoculture – Quad – Réparation
Vente toutes marques

ISEKI STIHL John Deere YAMAHA

42380 CURJECQ
valadier.mat-agri@orange.fr
04 77 50 11 17

SAINTOURNIZ



Depuis 2016, l'association SAINTOURNIZ, composée d'une quinzaine de membres, organise plusieurs soirées sur les communes de La Tourette et St Nizier.

La toute première soirée de cette année a été marquée par le retour d'un grand réveillon à La Tourette, où quelques 170 personnes sont venues célébrer la nouvelle année autour d'un délicieux repas, dans une ambiance festive et conviviale. Au vu du succès rencontré et des retours plus que positifs, SAINTOURNIZ compte bien inscrire cet événement dans le temps !

Ensuite nous nous sommes retrouvés le samedi 4 mai à St Nizier pour notre, désormais traditionnel repas dansant « jambon madère / frites » préparé par les membres de l'association. Il a réuni plus de 150 personnes heureuses de se retrouver autour d'un bon repas et d'une soirée qui se veut toujours aussi conviviale.

Le samedi 5 octobre dernier se tenait notre repas dansant à La Tourette où plus de 160 personnes sont venues déguster notre « pommes de terre/sarasson ».

Nous avons également participé, en compagnie des autres associations du village, à l'organisation de la fête d'été les 14, 15 et 16 juin qui a, une fois de plus, connue un grand succès !

Pour rappel, l'association réunit des jeunes habitants des deux communes et est toujours en recherche de nouveaux membres. Donc si jamais vous souhaitez vivre l'aventure SAINTOURNIZ et participer à l'animation de nos beaux villages, contactez nous !



NOS ÉVÉNEMENTS DE 2024

- Dimanche 31 décembre 2024 : Réveillon St Sylvestre à La Tourette
- Samedi 03 mai 2024 : Repas dansant (Jambon/frites) à St Nizier de Fornas
- Juin 2024 : Fête d'été à La Tourette
- Samedi 04 octobre 2024 : Repas dansant (Pommes de terre/sarasson) à La Tourette.



Association SAINTOURNIZ
Mairie
42380 LA TOURETTE
☎ 06 87 81 87 74
✉ r_bourgier@orange.fr



« LES SAINTOUNIZ »
sur Facebook





SUD FOREZ LURIECQUOIS FOOTBALL CLUB

DES JOUEURS (JOUEUSES)



ENCADREMENT

Union sportive sous type associatif
St Bonnet Luriecq La Tourette
St Nizier De Fornas

Présidents : Loïc Lager - Kévin Baroux

Des bénévoles : joueurs- entraîneurs- arbitres
parents- familles

Encadrement : Jean Demas Diplômé d'Etat
technicien sportif

Des sponsors : Qui permettent entre autres
l'achat de matériel nécessaire à la pratique du
foot, la pérennisation du technicien sportif.

293 Licenciés 21 Equipes



DES VALEURS

Le mot des Présidents

Déjà une année d'écoulée, et un bilan plus que
satisfaisant, l'unification de nos deux clubs a abouti
grâce à la volonté des uns et des autres, ce dont nous
vous remercions tous et toutes.

Notre nouveau logo qui reprend les couleurs des deux
clubs (jaune et vert) est riche de nombreux symboles. Le
premier le ballon bien évidemment, l'objet essentiel à
notre sport ensuite le blason qui fait référence aux
communes qui nous accueillent (St Bonnet, La Tourette,
Luriecq et St Nizier). Le dernier symbole de victoire et de
trophées est le buste d'un cheval. Les lettres sont le sigle
de notre association Sud Forez Luriecquois Football
Club.

Cette année également une nouvelle équipe
féminine U13 a vu le jour, de même en U7, il a été
possible de faire une équipe féminine exclusivement. Le
nombre de licenciés est de plus 20 par rapport à l'année
dernière.

Merci une fois encore pour le soutien des villageois
et de celui de la mairie de Saint Nizier De Fornas.

D'ores et déjà tous nos meilleurs vœux pour cette
nouvelle année, qu'elle vous apporte le meilleur.

Kévin et Loïc



RENCONTRES

Des entraînements : sur de nombreux terrains.
tous les soirs de semaine à partir de 17h30 plus le
mercredi en journée.

Des matchs : à St Nizier de Fornas tous les samedis
matin et après-midi et le dimanche (U7, U9, U18, enior)

EVENEMENTS SAISON 24-25

11 oct : Tournoi octobre Rose (**1400 euros reversés À
la ligue contre le cancer**)

16 Novembre : Bal du foot

13 Décembre : Soirée des sponsors

15 Décembre : Tournées des calendriers

18 Décembre : Arbre de Noël

12 janvier : Concours de coinche

24 janvier : Soirée du club La Tourette

Mi-Février : Vente de saucisses

15 Mars : Fête de la bière La Tourette

3 et 4 Mai : Tournoi de U7 À U13

28 Mai : Bal du foot

14 Juin : Concours de pétanque

28 Juin : Tournoi jeunes

19 Juillet : Concours de pétanque



CONTACTS Infos sur Facebook

Loïc : 07 76 08 06 56

Kévin : 07 68 17 19 17



VISITE DE L'ESPACE NIZIÉROIS



Ce samedi 27 janvier, une visite de l'espace niziérois a été organisée. Nombreux sont venus pour découvrir l'aménagement de l'espace restaurant et des salles de réunion. Pour beaucoup, la restauration des lieux est une réussite et le rendu a été apprécié par les visiteurs.



LE CENTRE ÉQUESTRE À L'HEURE DU FAR WEST

Clément Courat, gérant du centre équestre du Champ, innove dans les activités proposées. En ce weekend de début mars, les passionnés de chevaux et de vaches ont vécu à l'heure américaine en découvrant le «ranch sorting», une discipline qui consiste à faire le tri du bétail, particulièrement les vaches, en les faisant passer d'un enclos à un autre, dans un ordre et un temps déterminé.

De nombreux cavaliers se sont mesurés dans les structures et carrières de l'élevage du Haut-Forez, pour pratiquer ce sport très technique, très haletant, très divertissant. Ce qui est intéressant, c'est la manière de travailler avec le cheval, le contact avec le bétail.

Cette journée a rencontré un vif succès qui révèle l'engouement pour cette manifestation.



	Pharmacie de la Porte d'Auvergne Sophie & Olivier ROZAIRE 2, place du grand Faubourg 42380 St Bonnet le Château Email : pharmacieportedauvergne@gmail.com Tel : 04-77-50-09-72 Fax : 04-77-50-12-65 www.pharmacieportedauvergne.fr	
	> Location de matériel Médical > Téléphones Doro > Bas et Collants > Livraison de lits médicalisés	> Homéopathie > Orthopédie sur mesure > Aromathérapie > Lait Maternisés

	Jean-Yves Porte Travaux publics & Transports
ZA Le Moulin du Mas - 42380 LA TOURETTE TEL : 04-77-50-07-51- Fax : 04-77-50-73-36 Mail : contact@jyporte.fr	



LOTO DU CCAS DIMANCHE 4 FEVRIER 2024

Ce fut encore un bel après-midi de jeux et de détente partagé avec une centaine de personnes pour le traditionnel loto organisé par le CCAS de SAINT NIZIER.

Deux parties enfants ont permis à Lucas de gagner un beau tracteur ainsi que le stage de natation offert par RENATA.

De beaux lots attendaient les joueurs et joueuses. C'est ainsi que nous avons remis une imprimante à MME BOUCHET SYLVIANE, une tablette à MR CONVERT PIERRE, et le gros lot, des bons d'achat chez les commerçants de ST BONNET à MME FRERY CHRISTIANE.

Cette année, un super loto a été mis en jeu et MME CLAUDY a pu repartir avec une inscription annuelle pour ado ou enfant pour pratiquer la zumba, le hip pop et la danse chez RENATA que nous remercions bien vivement de sa participation aux lots. De nombreux et généreux donateurs nous ont permis aussi de satisfaire les autres gagnants.

Nous pouvons citer notre boulanger, la boulangerie de ST BONNET MOULIN MELOU, L'ESTELLIER, les boucheries BEAUVIRONNET et RENARD, les magasins PRO ET CIE et MEYNARD, Super U, STOF, le cinéma CINETOILE de ST

BONNET, les restaurants L'ENTRACTE et LE BEFRANC, BEAUVIRONNET, GAEC DES BALCONS, CAP VITAL, PHARMACIE ROZAIRE, CANAL DOG, CAISSE D'EPARGNE, le magasin SUPER U, nos coiffeurs de ST NIZIER, ST BONNET et BOISSET, la fleuriste INFLUENCES, CAVE ET TERROIR, LIVRESSE, L'ODIE NAIL, le magasin de chaussures MILLE ET UNE PAIRE, NEOBULLE, L'ESTELLIER, CAP VITAL, INFLUENCES, CAVE ET TERROIR, LES BALCONS DU FOREZ, les établissements CIVARD, GENEVRIER, BALEYDIER, GAMM VERT, PORTE TP et VALOUR.

Des familles de notre commune ont aussi tenu à apporter leur contribution aux lots. Les membres du CCAS et la municipalité apprécient ces gestes pour la réussite de la manifestation.

Un entracte a permis de déguster toutes les pâtisseries soigneusement préparées maison, crêpes, brownies, gâteau marbré, tartes, roulés au chocolat et à la confiture. Le tout accompagné de diverses boissons.

Merci aux nombreux participants et nous vous disons à l'année prochaine.



EN PHOTOS



Famille BONHOMME
FERME des Balcons du Forez
Depuis 5 générations

VENTE DIRECTE de
fromages & yaourts
au lait de vache BIO

10h | les mercredis,
12h | jeudis & samedis
À LA FERME

345 Route de Riofol • 42380 Saint Nizier de Fornas
www.balconsduforez.fr • fromageriedesbalcons@gmail.com • 06.32.96.98.82

Frédéric Pitavy  **TRAVAUX PUBLICS**

06 15 68 56 09
fredericpitavy@gmail.com

5 Boulevard de l'Industrie
42380 ST BONNET LE CHATEAU



CCAS REPAS DES ANCIENS

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Saint-Nizier a récemment organisé un repas convivial dédié aux anciens de la commune. Cet événement a rassemblé environ 80 personnes, créant une atmosphère chaleureuse et festive, propice aux échanges et à la convivialité.

Le repas, savamment préparé par le traiteur local Pierre Beauvironnet, a ravi les papilles des convives. Les élus et les membres du CCAS ont joué un rôle essentiel en servant les plats, apportant une touche personnelle et chaleureuse à cette rencontre. L'occasion était parfaite pour renforcer les liens entre les générations.

Au-delà de la gastronomie, la journée a été ponctuée de danses, de blagues et de jeux, garantissant une ambiance joyeuse et dynamique. Les rires et la bonne humeur ont

résonné dans la salle, créant des souvenirs inoubliables pour tous les participants. Les animations ont permis de rompre la monotonie du quotidien.

Cet événement revêt une importance particulière pour le CCAS, qui cherche à favoriser les rencontres intergénérationnelles. En offrant un moment de partage, le CCAS contribue à renforcer le tissu social de la commune.

Le repas des anciens de Saint-Nizier a été un véritable succès, illustrant l'importance de la solidarité et du lien social au sein de la communauté. Les participants sont repartis le cœur léger, enrichis par ce moment de convivialité et de partage, en attendant déjà la prochaine édition.



CCAS :
LE REPAS DES
ANCIENS
EN IMAGES



AU FIL DES INTERVIEW



BMA

une entreprise locale à l'avenir prometteur

C'est au 211 route de Batizols (ancien atelier de Raymond BERAUD) que nous avons été accueillis par Benoît Beyssac, fondateur de BMA : BEYSSAC MEUBLES et AGENCEMENT.

Natif d'Estivareilles, ce jeune entrepreneur a effectué sa scolarité à Saint Bonnet le Château avant de poursuivre ses études au Lycée de Beauregard, à Montbrison, où il a été diplômé d'un Bac Professionnel Menuisier Agenceur. Il a ensuite complété sa formation dans le CFA renommé de Bains, où il a obtenu à la fois un CAP ébéniste et un CAP marqueteur par voie d'alternance.

D'abord en 2013, puis par deux fois en 2014, il a reçu la médaille d'argent de la Société Nationale des Meilleurs Ouvriers de France, qui lui a décerné le titre d'un des meilleurs apprentis en ébénisterie et en marqueterie.

Fort de cette reconnaissance, il a mis son talent au service de la société Chabret, dont il est resté salarié pendant 10 ans.

Depuis le 17 juillet 2024, il a décidé de s'établir à Saint Nizier de Fornas, où il est présent chaque jour à l'atelier de 7h30 à 18h environ.

Il y assure l'intégralité des étapes, de la prise de contact avec le client jusqu'à la réalisation finale en passant par le design, la gestion de commande et la conception. L'entreprise BMA propose ainsi des meubles en bois massif pour toute la maison : dressings, tables, bibliothèques, meubles de cuisine et d'agencement... A la fois architecte,

commercial, concepteur et créateur, Benoit échange avec les clients, cerne leurs attentes et produit sur mesure des meubles en accord avec leurs besoins. Habitué à travailler régulièrement le chêne et le frêne, il est également capable de créer des meubles en hêtre, noyer ou en bois exotique à partir de bois issu de forêts du Nord-Est de la France, en particulier des Vosges. Du premier appel téléphonique jusqu'à la pose du vernis, il veille avec exigence au respect de la qualité de ses productions.

Si les premières commandes ont surtout été passées par des connaissances au moment de l'ouverture, le bouche à oreille combiné au savoir-faire de Benoit commencent à porter leurs fruits et la clientèle se fait de plus en plus diversifiée, touchant désormais les secteurs de Firminy, Saint-Just Saint-Rambert ou Saint-Genest Malifaux.

Après ce démarrage prometteur, il ne fait aucun doute que l'entreprise BMA, portée par un jeune homme compétent, dynamique et motivé, ne tardera pas à connaître le succès qu'elle mérite. C'est tout ce que lui souhaite notre commune, fière d'accueillir un entrepreneur local.

Pour découvrir davantage la société BMA et soutenir cette entreprise du secteur, rendez vous sur la instagram pour suivre :

« *BMA Beyssac_meubles_et_agencement* »



A la rencontre d'Yves CHAINTREUIL

Non voyant, Yves CHAINTREUIL a rallié en tandem depuis Lyon, la région parisienne lors des jeux paralympiques.

Vivre à St Nizier est parti à la rencontre de M. CHAINTREUIL.

VS : Depuis combien de temps venez-vous en résidence secondaire à la Bâtie ?

YC : Nous avons fait construire en 2003 et la maison s'est terminée en 2004, cela fait donc 20 ans.

VS : Expliquez-nous votre handicap.

YC : Mon handicap provient d'une maladie héréditaire : la rétinite pigmentaire. C'est une maladie dégénérative de l'œil qui se caractérise par une perte progressive et graduelle de la vision, évoluant vers la cécité. Aujourd'hui, je suis dans le noir complet.

VS : Pour vivre avec ce handicap, vous pratiquez beaucoup le sport et notamment le cyclisme.

YC : Oui, au départ, face au handicap, la tendance est le repli sur soi. La pratique du sport est une belle occasion d'aller vers les autres. Pour pratiquer un sport, j'ai besoin de guide. Tous ceux que j'ai eu sont des personnes formidables en qui

j'ai pleine confiance. Je dirai même que je les suis « les yeux fermés » !

Inscrit à handisport, j'ai fait beaucoup de compétitions en tandem dont le Paris Roubaix (280 kms) où la récompense a été le trophée qui est un pavé. Il y a aussi la course de l'Ardéchoise et bien d'autres.

A l'occasion des jeux paralympiques, avec la guide Blandine PORTE de Merle, nous sommes partis du Parc de la Tête d'Or à Lyon pour rejoindre la région parisienne à Coupvray. Coupvray est la ville de naissance de Louis Braille. Nous étions 80 tandems et nous avons réalisé ce parcours en 5 étapes de 95kms environ par jour.

Avec mon épouse Monique, nous avons parcouru le chemin de Compostelle en 3 grandes étapes : Le Puy-Conques, Conques- Saint Pied de Port, Saint Pied de Port-Compostelle.

Ainsi la retraite d'Yves CHAINTREUIL est bien remplie : activités sportives, participation à des associations humanitaires relevant du handicap, intervention en milieu scolaire. Yves pourrait parler durant des heures sur le handicap. Il garde toujours d'humour et surtout ne le vouvoyer pas : « on tutoie un aveugle car lui ne nous voit pas » !



LES 2 GOURMANDS

vont vous régaler à L'Espace Niziérois

Le projet majeur de cette mandature a été incontestablement la rénovation de l'ancien corps de ferme situé en plein centre du village.

Après plus de 2 ans de travaux, le résultat est plus que satisfaisant. En effet, au 1er étage, les associations ont pu prendre possession des lieux baptisés "l'Espace Niziérois"

Par ailleurs, au rez-de-chaussée, les travaux se sont achevés il y a un an environ ; hélas il a été particulièrement difficile de trouver rapidement une gérance de ce qui deviendra le futur restaurant.

Mais comme dit le proverbe : "Tout vient à point à qui sait attendre"

En effet, au cours du printemps 2024, nous recevions plusieurs propositions dont une qui a attiré l'attention des élus ; celle de Dimitri et Amélie ANDRE, gérant de l'Hôtel Restaurant Les Cèdres Bleus à Aurec sur Loire depuis décembre 2012. Il s'agit d'une enseigne très réputée et renommée dans le milieu de la gastronomie.

C'est ainsi que très rapidement, le choix s'est porté sur ce couple.

Nous vous les présentons par le biais d'une petite interview.

VS : Pourriez-vous vous présenter et nous en dire plus sur votre parcours ?

Amélie : J'ai 37 ans, je suis originaire d'Unieux et j'ai fait mes études à l'école hôtelière Le Renouveau à St Genest Lerpt, c'est là que j'ai rencontré Dimitri.

Nous sommes partis très jeunes pour nous lancer dans l'aventure de la gastronomie. En effet, dès

l'âge de 18 ans, nous avons travaillé dans un restaurant en ardèche durant quatre ans puis je suis allé un an dans un établissement à Monistrol-sur-Loire.

Dimitri : Pour ma part, j'ai 36 ans, je suis originaire de Monistrol-sur-Loire et j'ai donc fait mes études à l'école hôtelière Le Renouveau avec Amélie.

Après quelques expériences individuelles et communes avec Amélie, nous avons décidé de reprendre la gérance des Cèdres Bleus à Aurec-sur-Loire. Nous avons alors 24 ans et nous nous sommes investis corps et âmes dans notre métier qui pour nous constitue une véritable passion.

VS : Pourquoi avoir choisi de continuer votre aventure à St Nizier ?

Dimitri et Amélie : Nous recherchions un établissement plus petit, à taille humaine afin de pouvoir prendre le temps d'échanger avec notre clientèle ce qui était impossible à Aurec où nous gérons 15 salariés. De plus nous souhaitions trouver un restaurant à la campagne près de notre lieu d'habitation. C'est chose faite puisque nous habitons à 15 minutes à peine de St Nizier.

VS : Quelles sont les prochaines étapes de votre installation ?

Dimitri et Amélie : Le local à St Nizier est disponible depuis de nombreux mois mais nous étions contraints de respecter certains délais pour cesser notre activité aux Cèdres Bleus. Cela sera chose faite le 30 décembre prochain.

A partir de ce moment, nous allons aménager progressivement l'espace de restauration à St Nizier et l'ouverture devrait se situer entre mars et avril 2025.





La future façade du restaurant

VS : Quel type de cuisine allez-vous proposer et avez-vous une idée sur l'amplitude des jours d'ouvertures ?

Dimitri et Amélie : oui, nous avons réfléchi sur ce sujet et nous pensons dans un premier temps ouvrir le restaurant le mercredi, jeudi et vendredi à midi, ainsi que le vendredi, samedi et dimanche, midi et soir.

Nous proposerons un menu plus traditionnel en semaine et plus gastronomique à partir du vendredi soir avec des changements de menus tous les mois environ.

Mais, nous nous adapterons aussi à la demande de la clientèle.

VS : Merci à vous d'avoir répondu à mes questions, que voudriez-vous rajouter ?

Dimitri et Amélie : Nous sommes très impatients d'intégrer nos futurs locaux. Nous avons reçu un accueil chaleureux et de nombreux encouragements. Il y a certes toujours une part d'inconnu dans un nouveau projet mais cela est encore plus motivant. Nous avons hâte d'accueillir notre future clientèle « AUX 2 GOURMANDS » qui sera le nom de l'enseigne.

VS : Lorsque nous voyons la motivation, le sérieux, l'expérience et le professionnalisme de ce jeune couple dans la gastronomie, nous demeurons très optimistes quant à l'ouverture de cette nouvelle enseigne "Les 2 Gourmands" sur notre territoire.

PLATRERIE-PEINTURE

Julien LACHAT
06 46 52 72 70

429 Route de La Chaux
42380 SAINT-NIZIER-DE-FORNAS
julien-lachat@orange.fr

MENUISERIE PETIT

MENUISERIE
Bois - Alu - Mixte bois-alu - PVC

NEUF ET RÉNOVATION
Portail - Porte - Fenêtre - Volet...

AGENCEMENT INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR
Escalier - Parquet - Placard - Dressing...
Bardage - Terrasse - Bois...

HALL D'EXPOSITION • VENTE DIRECTE

ZA LA CHAMA - 42380 Luneray / Tel. 04 77 50 08 58 / Fax. 04 77 50 70 38 / Portable - 06 70 10 30 99
contact@menuiseriepetit.fr



Le conseil municipal
de St Nizier de Fornas
et le personnel communal
vous présentent leurs meilleurs vœux
pour l'année 2025
et vous invitent à la cérémonie des
vœux qui aura lieu
le vendredi 17 janvier 2025 à 18h30
à la salle socioculturelle,
route de Crépinge.



Vivre à
St Nizier de Fornas